

Comportement des élèves : la situation de crise

Qu'entend-on par « situation de crise » et quelles incidences sur les témoins (élèves, enseignants, adultes, intervenants extérieurs, parents d'élèves) ?

Définition

Il s'agit d'une situation qui nécessite une **intervention d'urgence**. Cette expression désigne très souvent une crise d'agressivité entraînant la désorganisation d'un élève.

L'enfant cherche à maintenir un équilibre entre ses besoins et les contraintes du milieu. Lorsque cet équilibre n'est pas atteint, son anxiété crée chez lui un état de confusion qui fragilise le lien qui le rattache à la réalité.

Cette crise peut menacer la sécurité de l'élève et celle des personnes présentes (autres élève, enseignants, adultes...). L'élève adopte fréquemment un comportement d'**agression physique** contre ses camarades, son enseignant et parfois lui-même. Il ne se contrôle plus, peut proférer des insultes, des menaces, lancer des objets, frapper, mordre ou même se mutiler.

En situation de crise, les **capacités physiques de l'enfant sont décuplées** par l'augmentation du taux d'adrénaline. Il **ne supporte pas le contact physique** qui peut même aggraver la situation déjà conflictuelle. Il s'oppose systématiquement à toute intervention physique ou verbale de l'adulte.

Cet état de crise peut entraîner chez l'enfant des désordres psychologiques plus importants à long terme.

Quelles incidences ?

Assister à une situation de crise peut être une expérience troublante pour l'enseignant qui se trouve démuni et peut se sentir seul et incompris. Cette expérience peut générer de la peur, de l'angoisse, la baisse de l'estime de soi ... Les autres élèves qui assistent à cette crise peuvent être « choqués ». Cette crise nécessite à court terme un retour réflexif avec le reste du groupe classe sur cette expérience traumatisante.

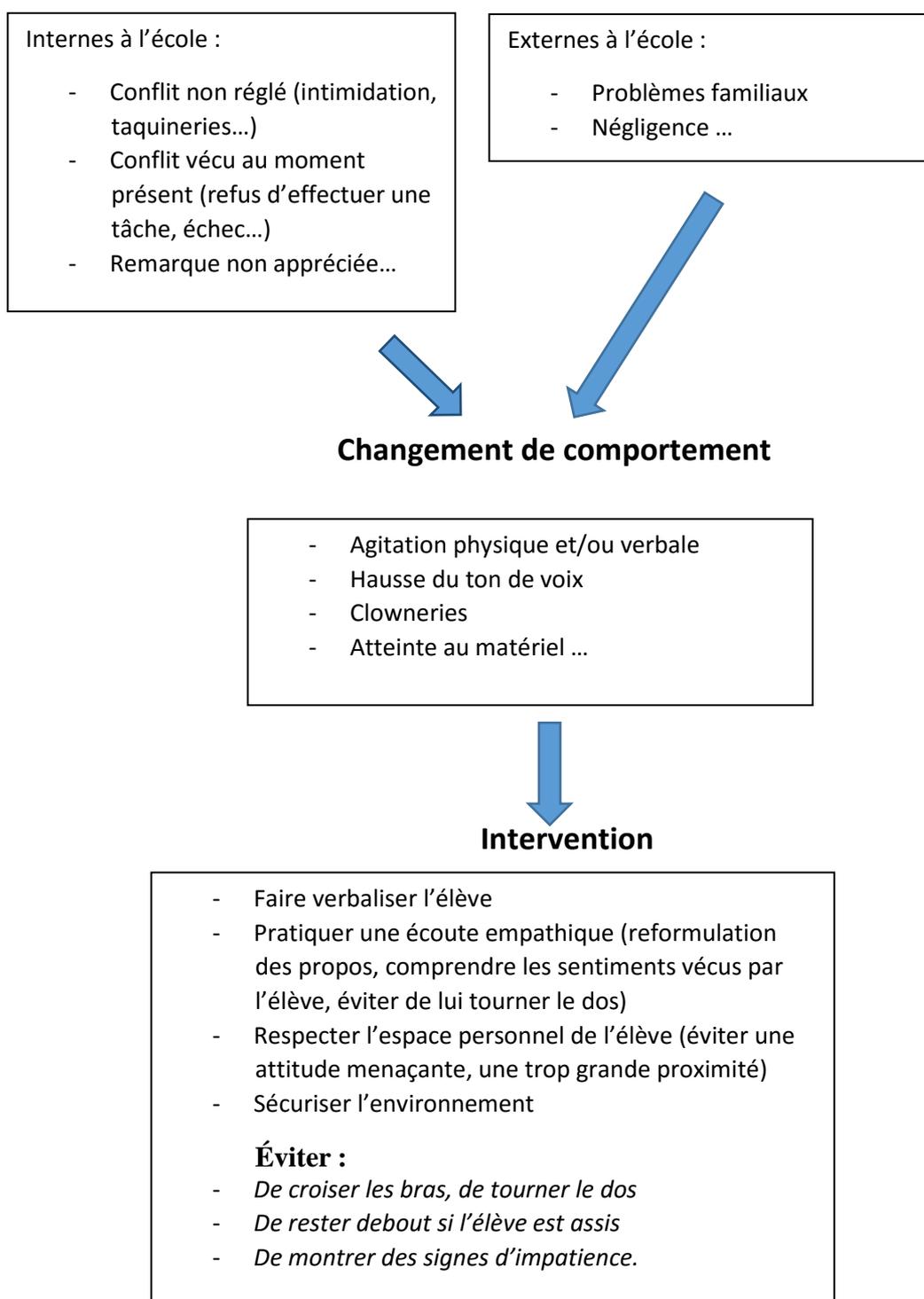
Les différentes étapes

Plusieurs signes avant-coureurs indiquent qu'une situation de crise se prépare. Le processus comporte généralement 5 phases principales : l'apparition, le développement, la désorganisation, la décompression et la récupération.

1- Phase 1 : L'apparition

La crise apparaît généralement à partir de petits incidents critiques. Une bonne connaissance de l'élève et de son milieu de vie permet de déterminer l'élément déclencheur.

Reconnaître les éléments déclencheurs



2- Phase 2 : Le développement

On constate généralement une accentuation de l'agitation et un comportement agressif et contestataire.

Reconnaître les éléments déclencheurs

- Accentuation de l'agitation
- Attitude défensive



Perte de contrôle



Changement de comportement

- Défiance de l'autorité, refus de collaborer,
- Provocation, contestation, menace, intimidation,
- Propos irrationnels et/ou blessants,
- Cris, pleurs, plaintes,
- Bris de matériel.



Intervention

- Poursuivre la sécurisation de l'environnement, la discussion et l'aide à l'enfant en conservant son calme et n'élevant pas la voix mais en maintenant les exigences,
- Renvoyer à l'enfant une image de son comportement et expliquer pourquoi il est inacceptable en évitant de trop le culpabiliser,
- Offrir des alternatives comportementales.

Éviter :

- *d'insister sur son attitude agressive,*
- *de porter des jugements de valeur,*
- *de culpabiliser ou banaliser le comportement.*
- *de reproduire le ton de sa voix.*
- *de s'approcher quand l'élève recule.*
- *d'insister pour qu'il regarde l'interlocuteur dans les yeux.*

3- Phase 3 : La désorganisation

C'est l'apogée de la crise. L'élève devient hors de contrôle.

Reconnaître

Etat de panique, qui s'exprime par :

- Il peut lancer des objets
- Il peut frapper
- Il peut mordre
- Il peut insulter et menacer
- Il peut s'automutiler
- Il peut bousculer ses pairs
- Il peut renverser les meubles
- Etc.



Intervenir

1/ Favoriser :

- protéger l'enfant et le reste de la classe (faire appel à quelqu'un si possible).
- continuer à parler calmement, éviter la surenchère.
- redemander à l'enfant de changer son comportement, donner du temps à la réflexion.
- proposer à l'enfant une discussion dans un autre local.
- ne pas le quitter des yeux, respecter une certaine distance physique.

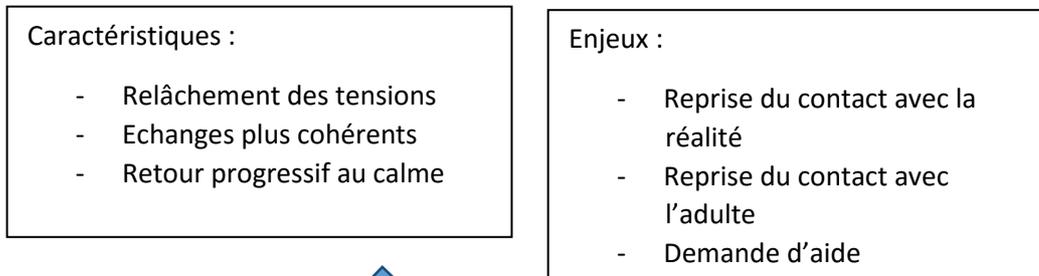
Éviter :

- de croiser les bras.
- de tourner le dos.
- de rester debout si l'élève est assis.
- de reproduire le ton de voix de l'élève.
- de s'approcher de l'élève lorsqu'il recule.
- d'insister pour qu'il regarde l'interlocuteur dans les yeux.

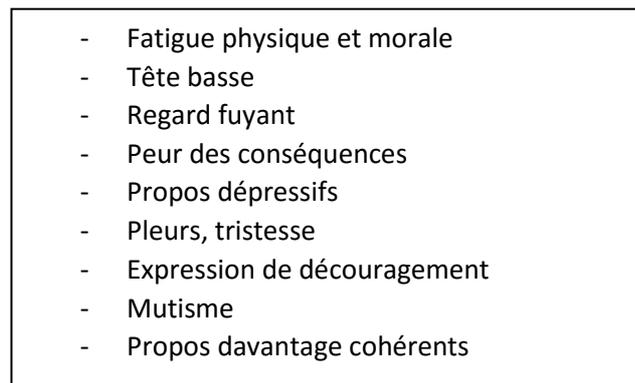
Parfois, en dernier ressort (de préférence à deux), immobiliser les bras de l'enfant en l'entourant pour éviter que l'élève se blesse ou assaille l'adulte de coups.

4- Phase 4 : La décompression

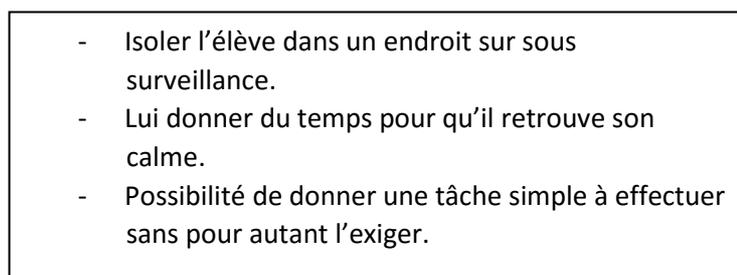
Reconnaître les éléments déclencheurs



Changement de comportement



Intervention



5- Phase 5 : La récupération

Les caractéristiques :

- Climat plus calme
- Retour à la rationalisation
- Dialogue constructif
- Regard critique de l'enfant sur ses comportements.

Les enjeux :

- Retour sur la situation
- Réparation du tort causé
- Prévenir une récurrence
- Responsabiliser l'enfant
- Recouvrer son estime de soi



Intervention

- Proposer à l'élève de réparer les torts qu'il a causés : remettre en ordre, nettoyer...
- Retour sur la crise pour apaiser les émotions.
- Analyser objectivement la situation : ne pas dramatiser, ni minimiser.
- Rappel au règlement et à la loi.
- Etablir un contrat avec lui pour le responsabiliser sur son attitude
- Envisager une sanction adaptée.

Suites à envisager :

- Reparler de la situation avec les témoins de la situation sans la présence de l'enfant concerné. Travail d'explicitation de ce qu'ils ont vu et ressenti.
- Accueillir l'élève lors de son retour en classe sans stigmatisation.
- Informer la famille de façon objective : à l'issue de la phase 5 ou après la classe.
- Garder une trace écrite pour juger de l'évolution dans le temps. (cf annexe : rapport d'intervention après la crise)
- Penser à revenir sur la situation pour en comprendre le déclenchement et déculpabiliser.

Le cadre préventif

L'objectif de ce cadre préventif est de prévenir le risque de désorganisation qui crée l'anxiété et d'aider à acquérir des meilleures stratégies de résolution de problèmes pour l'avenir.

1. Avoir une bonne connaissance de l'élève (anxieux, intolérant à la frustration, agressif, détruit les productions des autres, absentéisme, mensonge, trouble du sommeil et de l'appétit, perte de motivation et d'intérêt, relations conflictuelles avec les autres, perturbateur ...)
2. Connaissance de sa réalité familiale
3. Déterminer les éléments déclencheurs qui créent les premières tensions (conflit plus ancien non réglé, un conflit vécu au moment présent)
4. Chercher à désamorcer les situations délicates
5. Donner la possibilité à l'enfant de s'isoler dans la classe : sas de décompression, coin de repli dans la classe
6. Les habiletés à acquérir

L'intervenant doit posséder certaines habiletés de base nécessaire pour soutenir le jeune et réussir à faire diminuer les tensions

- l'empathie : tenir des propos reflétant la compréhension de l'état émotif de l'autre
- la chaleur humaine : montrer notre compréhension de la situation et notre implication

possible jusqu'à la fin de la crise

- l'authenticité : être authentique dans ses propos et dans ses actions pour augmenter la confiance que le jeune peut avoir en nous

7. Projets éducatifs dans la classe :
 - Education à la citoyenneté
 - travail en projet collectif (renforcement du sentiment d'appartenance à un groupe)
 - permettre à l'enfant de visualiser ses progrès
 - Construire le règlement avec les élèves et envisager les sanctions éducatives comportementales éventuelles.
 - Travail sur le langage jusqu'au cycle 3 permettant aux enfants de s'exprimer plus facilement, d'exprimer ses émotions...

Action éducative en faveur des élèves ayant des difficultés de comportement (en prévention de la situation de crise)

Pour commencer, il est nécessaire de bien différencier sanctionner et punir.

1) **Punir**, c'est faire preuve de pouvoir et de puissance, en plaçant l'élève dans l'impuissance et la soumission.

La punition fait souffrir et humilie, elle n'est pas adaptée à l'école et aux valeurs de la République.

Il existe 4 types de punitions :

Punition-expiation (claques, coups de règle) : On fait sortir le mal par le mal

Punition-signé (bonnet d'âne) : On vise la honte, l'humiliation

Punition-exercice (recopier 100 fois...) : Pas brutale, mais pénible, elle anesthésie les esprits

Punition-bannissement (renvoi de la classe) : L'objectif est le développement du respect de l'autre

2) **Sanctionner**, c'est faire comprendre à l'élève qu'il a commis une faute ou enfreint une règle. L'interdit doit être énoncé à partir des faits, des actes.

La sanction est éducative quand elle participe à la construction et à la structuration du sujet, et lorsqu'elle vise à responsabiliser l'enfant.

Il existe 3 sortes de sanctions :

- La frustration : l'élève perd momentanément un droit ou un bénéfice (attention un élève n'a pas le droit d'être privé de toute la récréation)

- La mise à l'écart : permet à l'élève un retour sur soi, une prise de conscience (ce n'est pas une exclusion mais un moyen de retrouver son calme)

- La réparation

La sanction respecte plusieurs principes :

1) La sanction s'adresse à un sujet.

Elle ne s'adresse pas à un groupe : elle affirme la responsabilité individuelle. (ex : il faut éviter les phrases telles que « vous avez été insupportables, on n'ira pas au gymnase ! » : elles ne servent à rien car elles s'adressent à un groupe. On va préférer :

« si tu veux participer à toute la séance au gymnase avec tes camarades, il faut que tu te concentres d'abord sur le travail que je t'ai demandé »)

2) La sanction porte sur des actes.

On ne sanctionne pas une personne mais son acte. (On ne dit pas : « Tu es insupportable ! Toujours toi ! », mais plutôt « Ce que tu viens de faire n'est pas acceptable »)

3) La sanction s'accompagne d'une procédure réparatrice. Elle doit s'accompagner d'un geste envers la victime.

4) Elle doit être éducative.

Il faut que l'élève ait participé activement à l'élaboration des règles de vie pour exercer son esprit critique au sujet de son propre comportement.

5) Elle doit être proportionnée et graduée.

6) Elle doit toujours être expliquée.

3) Inventaires des manifestations déviantes et des réponses possibles

Lors de manifestations déviantes, le sujet passe toujours par plusieurs phases :

- la phase d'apparition d'un élément déclencheur

- la phase de désorganisation : comportement inadéquat

- la phase de décompression : retour au calme par lui-même ou par la médiation de l'adulte. Lors de cette phase, il est indispensable de pouvoir accorder du temps à l'élève pour qu'il s'exprime sur ce qu'il a fait et sur ce qu'il ressent (peur, colère, ...). Un dialogue doit être engagé entre l'élève et l'adulte ou entre l'élève et la victime. Il faut que l'élève sache expliquer verbalement son geste et qu'il exerce son esprit critique au sujet de son propre comportement.

| Manifestations déviantes | Réponses possibles |
|--|--|
| Plusieurs oublis de matériel non-intentionnel (ex : enfant qui oublie son cahier pour faire ses devoirs, ou qui oublie son cahier à la maison) | Pas de sanction mais mise en place d'une fiche-outil ou d'aides |
| Dégradation du matériel de la classe | Réparer les dégâts dans la mesure du possible (ex : nettoyer la table, réparer un livre) |
| Vol de matériel | Ramener le matériel et accepter de s'excuser sincèrement auprès de la personne qui a été volée |
| Non-respect du fonctionnement de classe | Perte du droit ponctuel immédiat et/ou différé (ex : en cas de non respect du silence dans le coin bibliothèque, l'élève n'a plus le droit d'y aller En cas de non respect du nombre d'enfants dans le coin, l'élève n'a plus le droit d'y aller) |
| Leçons non apprises (rappel : les devoirs écrits sont interdits) | Réalisation du travail pendant un temps libre de la journée <i>Attention ! Toutes les familles ne sont pas en mesure d'aider leur enfant dans l'apprentissage des leçons. Dans ce cas, un apprentissage spécifique en autonomie peut être mené en classe (APC).</i> |
| Détérioration du travail du camarade | Isolement et refaire le travail du camarade (remettre en ordre les étiquettes, recopier la production écrite, ..) |
| Incivilités (ex : règles de politesse, grossièretés) | Pas de sanction mais rappel des règles de vie |
| Violences verbales entre élèves (insultes, déformation de prénom, moqueries, ...) | Isolement avec un adulte pour faire prendre conscience à l'enfant de son écart de comportement et lui demander de trouver une solution pour réparer son erreur ou faire plaisir à l'autre (discussion entre enfants de la réparation à apporter. Cela peut être un dessin offert à l'enfant, un service rendu) |
| Violences physiques (bousculades, crachats, coups de pied) | Isolement momentané du groupe, réparation de son erreur (excuses orales auprès de la victime) et retrait d'un droit concernant la vie collective |
| Rejet de l'autre (mise à l'écart volontaire) | Mise en place d'un tableau de roulement de jeux dans la cour avec inscription obligatoire développer les jeux de coopération (on ne gagne qu'ensemble) |

| | |
|---|--|
| Atteinte à l'intégrité physique de la personne (soulever les jupes des filles, ouvrir la porte des toilettes) | Isolement avec un adulte pour faire prendre conscience à l'enfant de son écart de comportement et exiger des excuses orales auprès de la victime + réparation (dessin, service rendu, lettre d'excuse) |
| Racket | Rencontre avec les parents et isolement du reste du groupe pour faire prendre conscience à l'enfant de son écart de comportement et exiger des excuses orales auprès de la victime + réparation (dessin, service rendu, lettre d'excuse) |
| Refus du travail en classe ponctuel | Adaptation du travail en fonction de l'enfant |
| Refus de travail récurrent | Etablir un contrat de remise au travail progressivement |
| Irrespect envers l'adulte (insolence, tirer la langue, doigt d'honneur) | Isolement avec un autre adulte pour faire prendre conscience à l'enfant de son écart de comportement et privation ponctuelle d'un droit (possibilité d'une IP dans le cas de récidives) |
| Refus de l'autorité (refus de se ranger, de ranger le matériel, ...) | Privation d'un droit et demande de réparation en différé (dessin ,service rendu, lettre d'excuse) |

Lorsqu'il y a isolement de l'élève, c'est toujours par rapport aux autres camarades de la classe : un élève ne peut pas être laissé sans la surveillance d'un adulte. Si l'élève a besoin d'être isolé pendant un temps de classe, il doit être amené à un adulte qui pourra le surveiller le temps de son isolement. De même, cet isolement ne doit jamais être trop long et doit rester exceptionnel !

Le premier outil à mettre en œuvre reste toujours **LA PREVENTION**.

Sanctionner sans punir

Pour être concret, si un enfant perturbe la classe, il suffit que l'enseignant s'approche calmement de lui et lui demande à voix basse de se lever, de pousser sa chaise, de croiser les mains dans le dos et de rester ainsi debout derrière son pupitre. La première fois, l'enseignant explique à l'enfant qu'il doit rester un moment debout parce qu'il n'a pas respecté telle ou telle règle, et qu'il sera autorisé à se rasseoir quand il sera à nouveau tranquille et disposé à travailler. Après quatre à cinq minutes, l'enseignant indique à l'enfant qu'il peut se rasseoir. Quand les élèves sont habitués, un simple geste suffit pour signifier la sanction. C'est la première des sanctions que l'on peut conseiller d'appliquer dans les classes enfantines et primaires ; c'est une mesure simple, immédiate et très efficace avec la plupart des enfants.

Une deuxième sanction très efficace, en particulier quand un enfant dérange une activité collective, consiste à lui demander de retourner s'asseoir un moment à sa place et de croiser les bras

en silence, en attendant que l'enseignant lui fasse signe de revenir dans le groupe. Il n'est pas nécessaire d'ameuter toute la classe pour prendre cette mesure. Il est même préférable d'aviser l'enfant discrètement, d'un simple signe de la tête ou de l'accompagner à sa place et de lui expliquer à voix basse ce qui lui arrive. Quatre à cinq minutes suffisent pour permettre à un enfant de retrouver son calme, et l'inciter à mieux respecter les règles pour le reste de la journée. L'expérience montre qu'avec ces deux sanctions, il est déjà possible de résoudre un grand nombre de problèmes de comportements dans les classes maternelles et primaires. Pour qu'elles aient une portée réellement éducative et soient efficaces, il importe toutefois de prendre de telles mesures en ayant l'intention de sanctionner et non de punir.

Sanctionner est un processus relationnel et il faut respecter certains principes pour que la mesure prise soit perçue comme une sanction et non comme une punition. Une sanction est une peine à endurer, un prix à payer pour avoir commis une faute, transgressé une règle. Or la même mesure, par exemple faire se lever un enfant derrière son pupitre ou lui demander de retourner à sa place, peut être soit une sanction, soit une punition. C'est l'attitude de l'enseignant, sa façon de signifier la sanction et son intention au moment où il agit qui feront que la mesure sera vécue soit comme une sanction méritée, soit comme une punition injuste ou humiliante qui engendrera de la rancœur chez l'élève.

La peine à endurer ou le prix à payer pour une faute est une punition quand l'intention

Annexe : article de Cerveau et Psycho, octobre 2010

qui accompagne plus ou moins consciemment l'acte vise la personne concernée et non son comportement, et a pour intention de la faire souffrir ou de l'humilier. Envoyer un élève dans un coin de la classe ou à sa place, en s'adressant à lui de manière blessante, en lui disant qu'il n'est qu'un bon à rien ou en le traitant de nul, est un exemple relativement courant de punition. La peine à endurer ou le prix à payer pour une faute acquiert valeur de sanction quand l'intention vise le comportement de transgression d'une règle et non la personne elle-même, quand elle veut faire prendre conscience à l'enfant de la portée de ses actes, susciter le sentiment qu'il transgresse par son comportement des règles essentielles. L'objectif est d'éduquer l'enfant à la responsabilité, de l'inciter à se comporter mieux et éventuellement à réparer les torts qu'il a causés aux autres.

Cette nuance est subtile, mais essentielle. Aujourd'hui, c'est plutôt la punition qui est privilégiée dans les établissements, ce qui, à mon sens, est l'une des raisons du développement de l'indiscipline. Il est essentiel que les enseignants cessent de punir et se mettent à sanctionner. Avec des classes ou élèves difficiles, l'expérience montre que la sanction est nécessaire pour avoir une chance de réussir un recadrage et qu'il faut sanctionner les élèves qui ne respectent pas les règles mises en place. Avertir ou menacer ne mène à rien.